

COMPTE RENDU DU CHSCT

Le CHSCT du Pas de Calais s'est réuni le 17 octobre 2014.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président demande si les organisations syndicales ont des déclarations liminaires.

Solidaires et CFTC font lecture de leurs déclarations.

Les autres OS n'ont pas de déclaration liminaire.

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès verbaux des réunions du CHSCT du 14/04/2014 :

Aucune remarque n'est formulée et le PV est approuvé.

Point d'information sur la campagne de mise à jour du DUERP pour 2014-2015 :

Le recensement des risques se fera selon de nouvelles modalités : la consultation directe des agents tous les 2 ans et l'actualisation du DUERP sera faite par le groupe de travail.

Les cadres de proximité seront sollicités sur les aménagements et les transformations de postes, sur les nouvelles technologies impactant le travail, les événements graves.

Les agents seront informés de cette nouvelle mise en place.

Les représentants des personnels ont souhaité neutraliser le calendrier du dialogue social institutionnel au moins pendant la période électorale.

Accord du président.

Point sur la réunion du groupe de travail du 29/09/2014 :

- Registre Santé Sécurité au Travail :

-

Aucun registre de la DIRCOFI NORD n'a été transmis au groupe de travail.

A la demande de la CGT, l'administration s'engage à faire remonter les registres, même néants.

Emmanuelle PLANQUE pour la CGT fait part des multiples inscriptions issues d'un même service au sujet des frais de déplacement et du montant insuffisant des remboursements.

- Exercices incendie :

Le site d'Arras Diderot a fait l'objet d'un exercice incendie au cours de 2014. Pas d'information sur les autres sites.

Rappel : obligation de faire 2 exercices incendie par an.

- Rapport de l'inspecteur santé sécurité au travail
- Déclarations des accidents de travail
- Fiches de signalement

Affectation du soldes des crédits :

Plusieurs nouvelles actions ont été commentées dont le financement par le CHSCT de doubles écrans verticaux pour expérimentation avec engagement de l'administration d'équiper au fur et à mesure des besoins.(financements complémentaires ou exemplaires, caractère d'urgence, être novateur)

Contenu du suivi médical des agents après exposition à l'amiante :

Présentation par le médecin de prévention du dispositif de suivi post-professionnel. L'agent exposé doit demander le suivi mais l'administration doit informer les agents de ce dispositif.

Rapport national des inspecteurs santé et sécurité au travail :

ce rapport est consultable sur Alysé

Bilan annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail :

Données chiffrées de l'activité

Transfert de la trésorerie d'Arras Banlieue :

2 options de cloisonnement sont proposés

50 % des agents ont accepté la visite de la future installation

un groupe de travail CHSCT s'est réuni sur le sujet

l'inspecteur ISST a effectué une visite du site et un rapport

un protocole d'accueil sera établi.

Travaux immobiliers en cours et projets à venir :

Arras Diderot : travaux d'étanchéité en cours et ravalement de façades.

Boulogne : travaux de chauffage.

Boulogne municipale : sécurisation du site.

Bruay : installation de l'ANGDM, mi-novembre.

Calais : ascenseur.

ST Pol : escalier de secours.

Hesdin : sol.

Hucqueliers : rendez-vous avec le maire.

Questions diverses :

Info : des visites de la DDTM et DREAL réalisées sur sites pour l'accessibilité handicapés.

Emmanuelle PLANQUE présente le questionnaire « condition de travail » qui a été proposé aux agents de la DIRCOFI NORD et demande de l'annexer au PV.

Problèmes récurrents de stationnement à Béthune et Arras.

Roger BASTIEN
Titulaire

Christian MAILLIET
Suppléant

Emmanuelle PLANQUE
Expert